

ZSUZSA SIMONFFY

Du lexique au style

Avant-propos

Il est indéniable que les sciences du langage ont connu un renouveau éclatant tant dans les vues théoriques que dans l'accumulation des données linguistiques au cours des dernières décennies. Il conviendra de revenir dans le cadre de ce colloque sur la vieille question concernant les rapports entre langue et identité, lexique et société. Comment le linguiste accède-t-il à l'identité ? Comment le lexique pourrait-il porter l'empreinte d'une culture ou d'une société donnée ? Comment la langue peut-elle devenir une source principale d'identité ou encore de connaissance sur la culture d'une communauté ? Nos interprétations sont conditionnées par des présupposés socioculturels et par les points de vue adoptés qui apparaissent dans les mots. Se proposer de saisir le sens des mots en les insérant dans le contexte culturel qui contribue à leur définition ne va pas de soi dans une zone de contact de langues où se côtoient diverses variétés linguistiques.

Le colloque prétend apporter quelques éléments de réponse aux questions concernant l'expression des identités à travers la langue suivant les enjeux culturels, littéraires, sociopolitiques ou pédagogiques. La réflexion que souhaite susciter le colloque s'organisera autour des axes suivants : dans nos pratiques d'interprétation de tous les jours, qu'il s'agisse d'un article lu dans un quotidien, d'une conversation, d'un texte savant ou d'un roman, il n'est pas rare que nous recourons à un dictionnaire pour vérifier la signification d'un mot. Mais qu'est-ce que nous trouvons dans un dictionnaire ? Le colloque invite à réfléchir sur la question de savoir comment aborder l'étude du sens des mots ou des expressions à travers des indications que nous fournissent les dictionnaires unilingues ou bilingues. Les qualificatifs comme historique, étymologique, figuré, métaphorique, dénotatif, connotatif sont-ils réellement censés qualifier le sens ?

Dans nos pratiques d'interprétation, les indices de la personne, les modalisateurs, les appréciatifs ou dépréciatifs permettent de révéler la présence de l'énonciateur dans son énoncé et de lui attribuer les points de vue qui orientent cet énoncé. Or, l'énonciation est souvent piégée par l'implicite, le présupposé, le discours rapporté, l'ironie, etc. Nous proposons de nous interroger sur les marques de l'énonciation dans les mots, que ce soit à partir du dépouillement des dictionnaires existants ou en vue de construire de nouveaux dictionnaires, sans exclure néanmoins les corpus littéraires ou des bases de données.

Les questions peuvent porter également sur l'organisation lexicale des langues dans une optique théorique, comparative ou autre, sur l'identification des champs lexicaux présents dans un texte ou discours, propres à un certain type de discours. Repérer les champs lexicaux dans un texte et étudier les rapports entre eux nous permettra aussi de révéler l'esthétique ou le style d'un auteur.

L'introduction de la notion de collocation a ouvert une nouvelle perspective dans l'étude du lexique par rapport à la perspective syntaxique. Si dans le domaine de la lexicologie, la collocation renvoie aux relations entre unités lexicales, permettant de trancher entre polysémie et homonymie, il serait intéressant de réfléchir sur la question de savoir quelles informations collocationnelles peuvent entrer par exemple dans un dictionnaire.

ZSUZSA SIMONFFY

Université de Pécs

Courriel : simonffy.zsuzsanna@pte.hu